

Yusuf Siyret AKTAN, *La laïcité en Turquie. Pilier de l'identité républicaine*, Paris, L'Harmattan, 2018 (Histoire et Perspectives méditerranéennes), 460 p.

L'ambition de cet ouvrage est d'analyser la question de la laïcité au sein de la République turque. Ce principe extrêmement controversé est prévu dans l'article 2 de sa Constitution. La Turquie est donc juridiquement présentée comme une république laïque.

Cette laïcité apparaît comme « fortement attachée au processus de la construction étatique » (p. 13). De même, elle représenterait une étape importante dans la modernité (p. 215). Rejeter la laïcité équivaldrait donc à renier la République elle-même. Yusuf Siyret Aktan cherche ici à décomposer la notion de laïcité pour en montrer les tenants et aboutissants, qui lui confèrent sa valeur si particulière. Elle se présente avant tout comme une norme juridique qui prévoit la neutralité de l'État pour ce qui touche aux croyances religieuses et spirituelles. Cette notion de neutralité réclame cependant un critère de référence. Pour mieux l'appréhender, il convient d'observer les conditions particulières dans lesquelles le lien entre l'État et la religion se crée. Ainsi « il est nécessaire de préciser qu'en Turquie, la laïcité, à la différence du modèle français, ne consiste pas à ignorer les cultes [...] ou à les reconnaître tous » (p. 61). Les recherches ici exposées s'attachent à définir la religion en Turquie afin de mieux comprendre sa place en politique. Au cours des siècles, les relations entre le pouvoir et la société se sont nouées grâce à la religion. La souveraineté exigeait ainsi « l'union entre le pouvoir et la religion, qui incontestablement était l'une des caractéristiques de ce régime en raison de son importance dans les pensées individuelles » (p. 21).

L'Histoire montre que la laïcité s'est toujours heurtée aux religions. Des revendications pour permettre l'égalité et la liberté, face à une religion qui collaborerait avec une autorité politique d'oppression, ont permis l'émergence dans le vocabulaire politique du concept de laïcité. Il reste cependant impossible de trouver une définition internationale de la laïcité « sans en formuler une pour chaque pays, et tenter ensuite de les unifier en leur trouvant un point commun » (p. 54). Pour ce qui est de la Turquie, la laïcité révèle les enjeux du contraste entre deux scénarios. D'une part nous pourrions assister à la redéfinition du principe pour atteindre une paix laïque soutenable avant la nouvelle Constitution turque. D'autre part, il y a le risque d'aboutir à une laïcité constitutionnelle vidée de son sens par la montée de l'islam politique. Le parti de l'AKP et le succès qu'il rencontre en Turquie présentent un mouvement inédit, celui de l'islam modéré. Il n'est ni laïque, ni purement islamiste. Une nouvelle définition de la laïcité est ici proposée par la reconsidération de la religion dans le contexte de la démocratie turque et des libertés pour la majorité musulmane. Cette situation ne manque pas de susciter des réserves chez certains chercheurs. Cependant, une laïcité stricte n'est pas perçue de manière positive dans les autres pays musulmans où l'islam apparaît comme un concept indiscutable. « Sur ce point-là, l'islam modéré tend à former un modèle intéressant applicable au Moyen-Orient et au monde musulman » (p. 315).

En Turquie, les relations entre l'État et les croyants sont associées au principe de laïcité. La République turque a choisi de « créer son propre appareil religieux, l'islam officiel, comme une composante importante d'une religion politique » (p. 161). Par conséquent la laïcité s'articule autour des exigences de cette religion politique. Toute intervention extérieure pour lui imposer une idée de la laïcité qui serait dictée par le droit international est considérée comme une atteinte à l'indépendance et à l'identité nationale. La liberté de religion est cependant garantie par plusieurs textes nationaux et internationaux. La jurisprudence rendue par la Cour européenne des droits de l'homme ne considère pas comme illogique le fait d'admettre que la laïcité soit une conséquence naturelle de la démocratie. Pour un pays comme la Turquie ayant connu précédemment un régime considéré comme oppressif, la laïcité équivaldrait à se libérer de la religion plutôt qu'à la « liberté de religion ». Cette particularité semble avoir été reconnue par la Cour européenne des droits de l'homme. Par ailleurs, cette spécificité démontre « qu'il n'existe pas dans toute l'Europe, une seule méthode pour favoriser la démocratie, et que dans un

environnement socio-politique comme la Turquie, il ne serait pas logique de séparer stérilement la laïcité et les libertés religieuses » (p. 393). O. S.-R.

Revue du droit des religions n°8